



## QUALIFELEC CÉLÈBRE SES 60 ANS

### EN ROUTE VERS L'E-DOSSIER

Le 1er juillet 2015, QUALIFELEC a célébré ses 60 ans à la CCI de Paris. Plus de 250 professionnels, clients, instances professionnelles sont venus rejoindre le président Thierry Hénault et son équipe pour fêter ensemble cet anniversaire.

QUALIFELEC dont la création remonte au 1er juillet 1955, est le seul organisme français de qualification des entreprises du génie électrique et énergétique, agissant sous protocole d'état qui permet aux particuliers, aux donneurs d'ordre privés ou publics de sélectionner en toute confiance les professionnels compétents pour l'exécution de leurs travaux.

**Les 60 ans d'existence de QUALIFELEC permettent aujourd'hui à plus de 6 500 Artisans et Entreprises d'être qualifiés et reconnus pour leur sérieux et leurs compétences.**

Cette journée a donné l'occasion à Thierry Hénault de rappeler les grandes dates qui ont bâti l'association. Il a également dévoilé les évolutions majeures de Qualifelec :

- De nouveaux référentiels clarifiés et adaptés.
- Un process de Qualification plus rapide et homogène.
- Un site internet modernisé avec de nouveaux services.



## DE NOUVEAUX RÉFÉRENTIELS CLARIFIÉS ET ADAPTÉS

Révisés et modernisés, les référentiels de qualification vont offrir une meilleure visibilité aux entreprises sur le marché.

Désormais, la qualification Installations Electriques E1, E2 et E3 est remplacée par :

- La qualification Logement - commerce - petit tertiaire, soit pour les ERP de 5ème catégorie, soit pour les ERT < 400m<sup>2</sup> ou < 100 personnes.
- La qualification Moyen - gros tertiaire-industrie, soit pour les ERP de la 1ère à la 4ème catégorie, soit pour les ERT > 400m<sup>2</sup> ou > 100 personnes.

Au sein de cette famille, de nouvelles mentions apparaissent comme :

- La mention Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques.
- La mention Logement connecté.

La mention SPV (Solaire photovoltaïque) disparaît au profit d'une qualification SPV.

Le domaine CVC est scindé en quatre qualifications :

### - **Chauffage électrique.**

- **Ventilation** avec 2 indices : « Ventilation logements individuels-petits locaux avec réseaux  $\phi < 200\text{mm}$  et Ventilation autres locaux avec réseau  $\phi > 200\text{mm}$  ».

- **Pompe à chaleur** avec 2 indices « PAC < 15KW Thermique ou > 15KW Thermique ».

### - **Chauffe-eau thermodynamique.**

La mention Contrôles et mesures est abandonnée pour ces 4 qualifications.

Cette refonte des référentiels a permis de simplifier la mention RGE de Qualifelec pour correspondre aux 4 domaines des travaux RGE inscrits dans le moteur de recherche de l'ADEME :

- **Équipement électrique hors ENR** est accessible par les 3 qualifications Logement - commerce - petit tertiaire, Moyen - gros tertiaire-industrie et Chauffage électrique.

- **Ventilation** est accessible par les 3 qualifications Logement - commerce - petit-tertiaire, Moyen - gros tertiaire-industrie et Ventilation.

- **Pompe à chaleur** est accessible par les 2 qualifications Pompe à chaleur, Chauffe-eau thermodynamique.

- **Panneaux photovoltaïques** est accessible par la qualification Solaire<sub>2</sub> photovoltaïque.



## UN PROCESS DE QUALIFICATION PLUS RAPIDE ET HOMOGENE

Qualifelec réorganise son processus de qualification avec une rotation mensuelle des Commissions de qualification réparties sur 5 zones géographiques. L'enjeu est de rééquilibrer le nombre de dossiers affectés par commission afin d'optimiser la qualité de traitement des dossiers et de les qualifier sous un **1 mois**.

La compétence sera décentralisée dans chaque Commission grâce à la présence d'experts référents dans chaque domaine de qualification. Les qualificateurs pourront émettre un avis technique sur les dossiers de leur département. Le service technique de Qualifelec sera présent à chaque Commission pour un support organisationnel. La Commission s'appuiera en séance sur les experts et les avis départementaux pour qualifier.

**Tout ceci ne peut pas se faire sans la modernisation de notre système d'information. Un nouveau site internet vient de voir le jour. Il offre une meilleure visibilité des entreprises, propose de nouveaux services et ouvre la voie au e-dossier.**

## UN SITE INTERNET MODERNISÉ AVEC DE NOUVEAUX SERVICES

Le nouveau site internet permet aux particuliers, professionnels du bâtiment ou professionnels électriciens de trouver des informations spécifiques grâce à 3 rubriques identifiables. Chaque internaute y trouvera des informations et services adaptés.

Le **particulier** aura accès à un moteur de recherche où il pourra consulter les entreprises qualifiées afin de trouver le professionnel proche de chez lui, pouvant répondre à son projet de travaux.

Le **professionnel du bâtiment** trouvera des informations précises pour apprécier l'engagement de l'entreprise à respecter le règlement de qualification et ses référentiels de qualification pendant quatre ans.

Dès septembre 2015, les **professionnels électriciens** pourront créer leur compte client sécurisé directement sur le site internet. Ils pourront commander en ligne leurs dossiers de qualification. Après règlement sur le web marchand, les dossiers seront envoyés par courrier. L'entreprise pourra remplir son dossier et le retourner à **Qualifelec**.

**A partir de janvier 2016**, les dossiers de qualification pourront être remplis en ligne dans « l'espace client sécurisé ». L'installateur pourra suivre pas à pas les différentes étapes de son dossier dans son espace client :

- Visualiser la notification de qualification.
- Régler et télécharger son certificat de qualification.

La gestion en ligne des dossiers va faciliter les démarches de qualification pour les professionnels et optimiser les délais de traitement.

**Avec le e-dossier, la modernisation de Qualifelec** est en marche sollicitant l'engagement de tous ses publics internes et externes.



#### À propos de Qualifelec.

QUALIFELEC fut fondé en 1955, à la demande des pouvoirs publics, pour créer un système officiel d'agrément et afin de renseigner les utilisateurs sur la capacité technique des entreprises d'électricité. Association loi 1901, QUALIFELEC est le seul organisme français de qualification des entreprises du génie électrique et énergétique, agissant sous protocole de l'État (Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité en charge de la construction).

#### Contacts Presse :

QUALIFELEC - Alexandra Del Medico  
Tél : 01 53 06 65 20  
Mail : [adelmedico@qualifelec.fr](mailto:adelmedico@qualifelec.fr)

AGENCE DM&A - Mélanie Lecardonnell.  
Tél : 01 30 70 68 89  
Mail : [melanielecardonnell@agencedma.fr](mailto:melanielecardonnell@agencedma.fr)